

# Conservatoire à rayonnement régional de Brest métropole Musique, danse et théâtre

## Rentrée scolaire 2020 / 2021 Protocole de reprise des cours

La présente note s'appuie sur le [document de préconisations du Ministère de la Culture](#). *Les informations suivantes sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire relative à la COVID-19*

### Pour l'ensemble des usagers

- Les parents s'engagent à ne pas envoyer leur enfant en cours en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19. Les enseignants dans la même situation ne donnent pas cours.
- Les informations sur les gestes barrières sont rappelées par des affichages aux entrées des bâtiments et dans tous les points et espaces stratégiques accueillant du public
- Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces de circulation pour l'ensemble du personnel du conservatoire et pour les usagers à partir de 11 ans, les parents sont autorisés à pénétrer dans l'établissement (accompagner les enfants les plus jeunes, prendre des renseignements à l'accueil, faire des démarches auprès du secrétariat, rencontrer la direction) mais ne seront pas autorisés à stationner dans les espaces de circulation.
- Le lavage des mains (gel hydro alcoolique et/ou savon) est obligatoire pour les élèves et enseignants avant chaque cours et utilisation des instruments.
- Le nettoyage et désinfection des locaux, comme dans les écoles élémentaires, est effectué par le personnel d'entretien une fois par jour au minimum.
- Les enseignants désinfectent le matériel (instrument, pupitre, ...) propre à la salle de cours qu'ils utilisent entre chaque classe ou élève.
- L'aération obligatoire des salles de cours est effectuée par l'enseignant au minimum 15 minutes toutes les 3 heures ; il est prévu davantage de temps pour les pratiques collectives chorales, chorégraphiques et théâtrale.
- Un sens de circulation est mis en place pour éviter au maximum les croisements dans des espaces étroits et dans les toilettes. En cas d'impossibilité, un marquage au sol permettra de séparer les flux. Un maximum de portes sont maintenues ouvertes (sauf les salles de cours pour des questions de gênes auditives et sonores)

# Cours individuels et collectifs

## Chant choral

Pour la pratique chorale : respect d'une distance radiale d'1,5 mètre entre chaque chanteur sans masque.

La disposition s'adaptera à la superficie des salles du conservatoire, certains cours de « chant choral 1er cycle », « chœurs de jeunes » ou « chœurs d'adultes » pourront se faire en groupe restreint et/ou une semaine sur deux, deux semaines sur trois par exemple. Les dispositifs à effectifs restreints permettront une approche plus personnalisée du travail vocal.

Pour assurer l'aération des salles, les horaires de début ou de fin de certains cours pourront être sensiblement modifiés.

Les enseignantes feront parvenir dans la semaine un planning détaillé et personnalisé allant jusqu'aux vacances d'automne.

## Danse

En danse spécifiquement « la distanciation physique n'a pas à être observée pour la pratique des activités artistiques dont la nature même ne le permet pas » (décret 2020-860, version consolidée au 31 août).

Une surface de 4 m<sup>2</sup> par personne, sans le masque, est préconisée, compte tenu des déplacements induits par la pratique de la danse nous la portons à 5 voire 6 m<sup>2</sup> par danseur (19 à 23 danseurs selon les salles). Les équipes enseignantes veilleront à faire alterner des temps de danse et d'aération, de travail statique et en mouvement, en groupes complets et plus réduits.

Les élèves viendront en cours, avec une gourde, une serviette propre, un sac pour mettre chaussures et vêtements, ils auront chaque fois que ce sera possible leur tenue de danse sur eux.

Une organisation spatiale sera mise en place :

- Salle rue du château. Circulation : entrée par l'accueil et sortie par la sortie de secours. Les enfants arrivent habillés en tenue de danse. Si nécessaire les garçons seront dans le vestiaire des filles et les filles dans la salle de danse. Les affaires personnelles seront déposées au-dessus du placard de rangement de la salle de danse voire dedans.

- Salles du Bergot. Circulation : Studio 1, entrée à gauche de la salle (en face de la petite salle

des profs) et sortie par l'issue de secours de la salle de danse - Pour aller aux toilettes, accès unique dans les toilettes des garçons. Sacs posés sur l'étagère en bois. /// Studio 2, entrée par l'entrée principale et sortie par l'issue de secours de la salle de danse complètement à droite - Pour aller aux toilettes, accès unique dans les toilettes des filles. Les élèves emmènent leurs affaires avec eux dans des sacs qui seront posés dans le placard de la salle de danse.

- Salle du Relecq. Circulation : entrée par les vestiaires et sortie par la sortie de secours près de la salle Freinet. Les sacs sont déposés dans les vestiaires.

## Art dramatique

Distance minimale de 2 mètres entre chaque acteur, mais tout comme pour la danse « la distanciation physique n'a pas à être observée pour la pratique des activités artistiques dont la nature même ne le permet pas ».

Le travail se fera sans masque sauf pour les élèves qui seront, à certains moments du cours, spectateurs du travail des autres.

Les enseignants seront masqués sauf pour donner quelques exemples indispensables en respectant une distanciation, et feront ainsi alterner travail en groupes et en sous-groupes Utilisation exclusive des accessoires et costumes personnels des élèves afin de ne pas porter la responsabilité de leur décontamination.

Chaque élève apportera un sac afin d'y ranger ses vêtements lors de possibles changements de tenue.

## Orchestres et ensembles instrumentaux

Distance radiale d'1,5 mètre pour les instruments à vents non masqués et d'1 mètre pour les autres instrumentistes masqués.

Le chef d'orchestre est au minimum à 1,5 mètre des instrumentistes.

Selon les ensembles et les salles, les ensembles pourront répéter en groupe restreint et/ou une semaine sur deux, voire seulement lors du premier ou du second semestre.

Les enseignants vous indiqueront rapidement le fonctionnement de chaque orchestre.

## **Formation musicale, culture musicale, composition**

La norme est que tous les cours se tiennent normalement avec les enseignants et élèves masqués, comme en collège ou au lycée. Il est possible de faire chanter chaque élève individuellement sans masque, éloigné des autres masqués. Possible également de faire des cours spécifiques chant avec un effectif divisé en deux ou plus, auquel cas un planning sera communiqué au secrétariat pédagogique pour transmission aux familles.

### **Cours de chant (classique comme traditionnel)**

ils peuvent avoir lieu dans les salles habituelles, l'élève et le professeur, sans masque, chacun à une extrémité de la salle, ce qui laisse une distance d'au moins 7 m entre les deux. Le pianiste accompagnateur, au milieu de la salle, doit être muni d'un masque.

### **Cours individuels d'instruments à vents**

Comme pour le chant, élève et professeur se tiendront à distance d'au moins 1,5 m qu'on peut porter à 2m. L'utilisation de plexiglass peut être utilisée en complément.

## **Autres cours instrumentaux (cordes, claviers, instruments partagés, ...)**

Certains de ces cours ont déjà repris en juin. Les enseignants et élèves resteront masqués pendant le cours. Désinfection par l'enseignant, avant et après chaque utilisation, des instruments partagés (piano, clavecin, contrebasse, percussions, harpe, etc.) par utilisation de lingettes à usage unique, d'alcool ménager, etc. tout produit connu de l'enseignant non nocif pour l'instrument.

### **Autres pratiques collectives instrumentales**

(musique de chambre, groupe de jazz et musiques amplifiées, ensembles de classes et ateliers, ...) :

Comme pour les orchestres, il convient de prévoir les mêmes distanciations : 1,5m radial entre chaque musicien non masqués et 1m radial pour les autres qui sont masqués.